



# CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET

**7 jours pour définir un projet qui concilie vie professionnelle, vie privée et ancrage au territoire**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie, acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet, et construire un plan d'actions.
- Connaître et comprendre les différents acteurs et réglementations du domaine agricole.
- Enrichir son réseau local.

## MÉTHODES - MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'échanges d'expériences entre les stagiaires et avec des professionnels. Exercices et cas pratiques.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

Une dizaine d'intervenant-e-s adaptés en fonction des projets portés par les stagiaires : des paysans et paysannes du territoire, des associations locales comme l'ADAR-CIVAM, le GDAB 36, Accueil Paysan, Terre de Liens etc.

## MODALITÉS PRATIQUES

Chaque journée se déroule dans un lieu différent dans l'Indre. La formation a lieu de 9h30 à 17h30. Le repas est à la charge des participants.

## Public

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural.

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

7 jours - 49 heures.

## Dates et lieux de la formation

**De 9h30 à 17h30.**

**J1 : vendredi 17 mars 2023.**

**J2 : vendredi 31 mars 2023.**

**J3 : vendredi 14 avril 2023.**

**J4 : vendredi 5 mai 2023.**

**J5 : vendredi 26 mai 2023.**

**J6 : vendredi 9 juin 2023.**

**J7 : vendredi 23 juin 2023.**

Formation itinérante sur des fermes de l'Indre.

## Repas

A la charge des participants

## Délais d'accès à la formation

Une semaine minimum entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Formation accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Infos et inscription :

Aliocha SAPELKINE

07 84 79 22 92

installation-transmission@adeari.fr

## TARIF

50 € de participation aux frais + adhésion à l'ADEARI

Coût de la formation pris en charge en partie par le Conseil Régional Centre Val de Loire



## AUTRES FINANCEMENTS

Nous contacter pour connaître les modalités de prise en charge.

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

formation@ardearcentre.org

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

Ne pas jeter sur la voie publique



Collectif



**Satisfaction**  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# Créer ou reprendre une activité agricole : de l'idée au projet

## PROGRAMME

Vendredi 17  
mars

**Jour 1 : Faire le point sur son projet**

### OBJECTIFS

Formaliser ses motivations et ses objectifs personnels.  
Prendre la mesure de la globalité et la cohérence du projet.

Vendredi 31  
mars

**Jour 2 : Acquérir une méthodologie**

Les étapes du projet.  
Les échéances et démarches à l'installation.  
Construire son plan d'actions.

Vendredi 14  
avril

**Jour 3 : Appréhender les aspects  
organisationnels, juridiques et sociaux**

Les travaux et les moyens de production liés à l'activité.  
Les compétences nécessaires. La gestion du temps.  
Les aspects juridiques et sociaux.

Vendredi 5  
mai

**Jour 4 : Appréhender les aspects  
économiques et fiscaux**

Cadre du chiffrage de projet et sources de financement.  
Les repères économiques (compte de résultat, plan de  
trésorerie, investissements etc.).  
Les repères fiscaux.

Vendredi 26  
mai

**Jour 5 : Trouver du foncier  
et adapter son projet au territoire**

Mécanismes d'accès au foncier (source d'information,  
réglementation, etc.).  
Connaître les acteurs du territoire.  
Définir sa stratégie de commercialisation et optimiser les  
débouchés.

Vendredi 9  
juin

**Jour 6 : Ouvrir ses perspectives**

Démarche Agriculture Paysanne, Agriculture Bio. etc.  
Diversification à la ferme : accueil, transformation etc.  
Tester son projet en passant par du portage d'activités.

Vendredi 23  
juin

**Jour 7 : Communiquer sur son projet**

S'exercer à présenter son projet et argumenter ses choix  
Echanger avec des professionnels



Visite de ferme

Nos formations  
sont certifiées



**Renseignements et inscription** : Aliocha SAPELKINE , [installation-transmission@adeari.fr](mailto:installation-transmission@adeari.fr) , 07 84 79 22 92

Pour en savoir plus, contactez-nous ! ARDEAR CVL

06 51 90 45 81

[formation@ardearcentre.org](mailto:formation@ardearcentre.org)

Enregistré sous le n° OF 24410107341. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat (article L.6352-12 du code de travail)

*Ne pas jeter sur la voie publique*